

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 027-2018
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2018.RRGR.123

Déposée le: 01.03.2018

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Sauvain (Moutier, PSA) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'économie publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Délocaliser son entreprise, une option avantageuse?

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. d'acquérir, si nécessaire, le logiciel « Cost Differential Frontier calculator » (CDF) et de le mettre à disposition des entreprises ;
2. d'en faire largement la publicité, notamment par ses organes de promotion économique ;
3. de réfléchir à d'autres moyens de sensibiliser les décideurs aux coûts latents des délocalisations, par exemple par le biais de réseaux.

Développement :

Un des enjeux politiques majeurs de ces prochaines années sera certainement de conserver la production manufacturière dans notre pays. Partant, il appartient à l'Etat d'explorer toutes les pistes afin de limiter les délocalisations qui pourraient asphyxier à petit feu les régions industrielles du canton.

En raison d'une mondialisation déréglementée contre laquelle ils ne peuvent pas lutter, les managers se résignent parfois à implanter une partie ou la totalité de leur site de production dans des pays où le coût de la main d'œuvre est plus bas. Les salariés qui voient des pans entiers de production quitter la Suisse craignent pour leur emploi et plus largement pour l'avenir industriel de leur région.

Pourtant délocaliser un site de production n'est, semble-t-il pas toujours aussi avantageux qu'on pourrait l'imaginer de prime abord. C'est en tout cas ce que démontre le logiciel « Cost Differential Frontier calculator (CDF). Cet outil développé par les professeurs de la faculté des HEC de l'UNIL, Suzanne de Treville et Normann Schuerhoff, permet de calculer les coûts cachés des délocalisations. En se fondant sur les mathématiques financières, il définit notamment le prix du rallongement de la chaîne d'approvisionnement et de la production ou encore de la surproduction et du stockage.

En remettant en cause quelques évidences, la réflexion qui a conduit à la création de cet outil est particulièrement intéressante. Par son approche globale, le CDF pourrait dans certains cas permettre aux managers d'opposer la vérité des chiffres à la tentation de la délocalisation, souvent décidée par des actionnaires sur la base de raisonnements pouvant être incomplets.

Dans leur quête d'arguments en faveur de la relocalisation des entreprises, les chercheurs et les fonctionnaires américains ont en tout cas incité l'administration Obama à faire connaître le CDF aux managers et aux politiques. Cet outil est aujourd'hui largement diffusé aux Etats-Unis et il fait partie des éléments utilisés lorsqu'on prépare des délocalisations. Avec l'espoir que la meilleure façon d'éviter une délocalisation est de bien la préparer.

Donnant suite à une intervention parlementaire et dans le but de veiller à la prospérité économique-sociale de sa région, le canton du Jura a acquis le CDF et en fait la promotion. Il considère à juste titre qu'il est un outil idéal pour soutenir l'innovation et la production régionale.

Le CDF se trouve également sur le portail PME de la Confédération mais de manière bien trop discrète. Quoi qu'il en soit, selon nos renseignements, cet outil, vanté ailleurs, reste trop méconnu dans le canton de Berne. Nous souhaitons dès lors que le Conseil-exécutif fasse une promotion large du CDF et qu'il sensibilise les décideurs aux coûts latents des délocalisations dans le but d'éviter celles qui, même financièrement, ne se justifieraient pas.